

<https://snetap-fsu.fr/Le-Ministre-aurait-il-renonce.html>



# Le Ministre aurait-il renoncé ?

- Nos Actions - Communiqués -



Date de mise en ligne : jeudi 17 décembre 2015

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

L'intersyndicale de l'[EAP \(FSU-CGT-FO-SUD\)](#), qui avait appelé le 24 novembre à faire porter la voix des personnels de l'EAP dans l'ensemble des régions, a été reçue ce 09 décembre par le Cabinet du Ministre, en présence de la [DGER](#)

### [La mobilisation de novembre dans les régions](#)

6 régions étaient représentées.

[COMMUNIQUE](#) suite à l'audience intersyndicale du 9 décembre.

La tonalité générale de l'échange sur l'ensemble des points abordés par la délégation, c'est que les discours et autres postures ont du mal à résister face aux retours du terrain... sauf à ne pas vouloir les entendre ou à ne pas être en capacité d'y répondre faute de moyens suffisants...

D'un budget et d'une rentree à l'autre : une Conseillère du Ministre et une [DGER](#) qui campent tant bien que mal sur leurs fragiles positions

## Interpellation de l'Intersyndicale :

Nous insistons sur des **dotations insuffisantes**, les élevés nombreux refusés à l'inscription, une tendance importante au surbooking et des **de doublements non assurés** (notamment en Langues vivantes), des options non financées, aucune nouvelle ouverture de classes de pré-vues dans au moins la moitié des régions (en de pit des priorités retenues dans le cadre des cartes des formations professionnelles).

Nous redemandons que l'engagement du Ministre sur la conduite d'un **diagnostic partagé région par région sur les évolutions en matière d'effectifs** pour les deux années à venir, sur fond de hausse démographique, avec les organisations syndicales représentatives des personnels se traduisent au plus tard d'ici février 2016.

## Reponse du Ministre - fac'on « passez votre chemin » - verbatim :

« Nous aurons créé 1000 postes dans l'EA durant le quinquennat et cela aura permis de revenir au nombre d'emploi de 2009... », « la [DGH](#) augmente chaque année », « peut-être c'est là, dans tel ou tel établissement, y a-t-il des points de blocage à regarder... », « + 20 000 heures de DGH à la rentrée prochaine, mais dont l'essentiel sera consacré à assumer les « coups partis » - autrement dit le dépliement d'un cycle complet après avoir ouvert une première année - et des ajustements en gestion de plafonds de recrutements ».

« Un [CTEA](#) ou un groupe de travail s'y rattachant sera bien réuni autour d'une expertise sur les évolutions en cours dans le courant du premier trimestre 2016 ».

« Par contre, si il sera bien question des hausses de mographiques, il faudra e galement tirer des conse quences sur les baisses » !

## Commentaire ge ne ral de l'Intersyndicale :

La re alite est he las assure ment encore plus crue, la DGER n'e tant me me pas en capacite d'arbitrer les ouvertures de classes a enjeux particulier (point initialement a l'ordre du jour du [CTEA](#) du 12 novembre et non reprogramme en de cembre).

C'a coince a tel point que la DGER est en re alite en train de re duire les ouvertures de postes aux concours externes pour essayer d'abonder les moyens de fonctionnement des e tablissements (y compris par un recours excessif et sans transparence aux heures suppl e mentaires)...

Sur les 20 000 heures de DGH suppl e mentaires, le Cabinet en a conce de 4000 a la re gion Pays de Loire... la ou le [DRAAF-SRFD](#) estime le besoin a pre s de 10 000 heures pour simplement avoir les moyens de garantir une poursuite d'e tudes aux jeunes de ja inscrits et essayer de maintenir les capacite s d'accueil a l'identique, capacite s pourtant de ja notoirement insuffisantes !

## **L'Intersyndicale demande le rede ploiment des moyens visant a doter les structures des e tablissements du priye , en cas de fermeture en particulier, vers ceux du public.**

Dotation en personnels, formation continue, re forme territoriale, voie professionnelle : quelques engagements pris, mais sous be ne fice d'inventaire...

Interpellation de l'Intersyndicale : concernant les dotations en personnels

Nous revenons sur les **tensions qui pe sent sur le quotidien de travail de trop nombreux personnels administratifs, techniciens et de sante** , dont les services sont sous-dote s dans beaucoup d'e tablissements et sur les moyens en postes, au-dela de la parution a venir des notes de service « dotation [ATLS](#) » et « dotation vie scolaire », qui permettraient re ellement d'infl e chir, corriger, ame liorer des situations qui pour certaines conduisent a une ve ritable souffrance au travail.

Les difficile s existent aussi au niveau des Assistants d'E ducation (dotations a re -e valuer, financement non budge te dans sa comple tude...).

## Re ponse du Ministe re :

« Un certain nombre de postes d'infirmie re seront effectivement cre e s, sans certitude a cette heure sur leur nombre... ».

« Pour les postes d'administratifs, le seul levier qui a pu jusque la e tre actionne est celui de la de pre carisation

(avec des quotités passées de 70 à 100% ce qui a permis de gagner quelques dizaines d'équivalent temps plein... et une vingtaine d'agents sur budget titularisé et sur site).

Pour la suite, pas de perspective de création de postes à court terme ». « La parution de la note de service « dotation ATLS » légitimera des demandes de soutien à des équipes reconnues objectivement comme sous-dotées, mais les capacités de réponse seront de fait limitées ».

üüüüüü

## Interpellation de l'Intersyndicale : concernant la formation continue des agents

üNous pointons le **déficit qui persiste en matière d'offre de formation continue, en particulier pour les agents de catégorie B et C**, ou encore des carences sur la question particulière mais très sensible des valeurs de la République, et plus généralement sur le plan disciplinaire et didactique pour les enseignants (Plan National de Formation 2016 très limité disciplinairement, comme sur l'appui au décrochage scolaire en 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> et en filières professionnelles).

La situation particulière des [AVSI](#) de l'Enseignement agricole est également dénotée, ceux-ci ne bénéficiant pas plus de la formation continue, en vue de leur professionnalisation, que de perspectives de [CDI](#), sur fond d'inégalité de traitement manifeste d'une région à l'autre.

## Réponse du Ministre :

« Il reste sans doute beaucoup à faire, mais la formation continue des agents fait clairement partie des priorités du Ministre ». « Le principe de réunir un groupe de travail sur les AVSI et le suivi du handicap est acté ».

## Interpellation de l'Intersyndicale :

**concernant la forme territoriale et les suites des Régionales.**

Nous demandons la mise en place de deux groupes de travail dès janvier, l'un sur le fonctionnement des instances, et l'autre sur la méthode et les stratégies dans les grandes régions (carte des formations, politique au niveau des [CFA](#), comme des [CFPPA](#), dotations ou non des exploitations,...) - en lien avec le 6<sup>e</sup> schéma des formations qui pour l'instant n'avance pas.

Nous avons par ailleurs tenu à insister, dans le contexte du renouvellement des Exécutifs régionaux, sur la nécessité pour la DGER et le Cabinet de porter les spécificités de nos [EPLEFPA](#) auprès des élus des conseils régionaux dans leur nouvelle configuration : problèmes dans un certain nombre de régions de dotations insuffisantes, de remplacements mal assurés, question de l'harmonisation entre régions fusionnées sur le transport pédagogique et les agents chauffeurs de bus...

## Reponse du Ministere :

« Nous actons la mise en place de s le de but 2016 d'un groupe de travail DGER-SRH sur les **conditions de re union des instances dans les nouvelles re gions**, sachant qu'une circulaire spe cifique sur les CREA est en cours de re daction ».

« Des rencontres sont pre vues avec l'Association des Re gions de France pour aborder ces questions d'harmonisation de pratiques ».

## Interpellation de l'Intersyndicale :

### concernant la voie professionnelle

6 ans apre s la mise en place de la re forme de la voie professionnelle, les reme diations et correctifs ne cessaires font toujours de faut...

Pire, la tendance est me me a la de gradation : renonciation du Ministere a rede ployer - me me de fac'on expe rimentale - des possibilite s de parcours 4 ans pour les e le ves qui en ont le plus besoin ; baisse continue des volumes d'[HSE](#) (toujours aucun bilan chiffre , pas de re ponse sur la se curisation financie re du dispositif d'expe rimentation), aucun moyen de die pour le soutien des e tudiants de [BTSA](#) issus d'un bac pro 3 ans (priorite pourtant retenue dans le Plan strate gique de la DGER).

Par ailleurs, l'Intersyndicale a redit avec force son **opposition a ce que la responsabilite pe nale des enseignants soit engage e dans le cadre des conventions de stage**, seule la signature de l'annexe pe dagogique e tant acceptable.

## Reponse du Ministere :

« Du retard a e te pris, mais l'objectif de re vision des dispositifs d'individualisation sera tenu ».

« La lettre de mission du CGAER sera transmise a chacune des organisations qui ne tarderont pas a e tre auditionne es, sachant que la remise du rapport est pre vue pour mars ».

« Pour l'instant, la DGER n'a pas e te associe e aux chantiers ouverts par l'E ducation Nationale sur la voie professionnelle. Contact sera pris par le Cabinet en ce sens ».

« Concernant les conventions de stage, l'Administration a tenu a redire que maintenir la signature de l'enseignant re fe rent sur l'ensemble de la convention e tait une obligation re glementaire, mais elle propose d'assortir cette signature d'une re fe rence au Code de l'E ducation qui circonscrit la responsabilite de l'enseignant au suivi pe dagogique du stagiaire.

Elle a par ailleurs donne e une suite favorable a notre demande d'expertise de cette nouvelle proposition par le Service des Affaires Juridiques du ministre re ».

## Commentaire général de l'Intersyndicale :

Les quelques engagements pris sont très en deçà de ce que l'Enseignement Agricole Public, ses agents comme ses usagers sont en droit d'attendre, que ce soit au niveau des services sous-dotés ou d'un investissement dans la formation continue qui peine à se concrétiser (et le peu de conviction mis jusque là dans l'accompagnement du plan national de défense des valeurs de la République en est hélas une bonne illustration).

Par ailleurs, la volonté politique de remédier aux difficultés des jeunes continue de faire clairement défaut... et en dépit de l'engagement de revoir à court terme les dispositifs d'individualisation actuels et de la remise à moyen terme du rapport commandé par le Ministre sous la pression de nos organisations, aucun signe n'est envoyé pouvant laisser à penser que les lignes vont bouger, alors même que les taux d'échec au bac pro 3 ans demeurent importants et les interruptions en cours de formation inquiétantes.

Les Personnels ne renonceront pas à ce que leur expertise soit entendue et que la priorité soit redonnée aux élèves de la voie professionnelle.

üüüüüüüüüüParis, le 15 de cembre 2015